

Information périodique et gratuite pour les habitants du Parc

Le Journal du Parc

N° 13



automne 2006 • PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Enjeu

**l'éducation
au territoire**
un enjeu **citoyen**

Actualités

- « Tous contre la Jussie » :
les actions menées en 2006
- Des artisans chaumiers
dignes de confiance
- La reconquête
des prairies inondables



Sommaire

Actualités

- « Tous contre la Jussie » : les actions menées en 2006
- Des artisans chaumiers dignes de confiance
- La reconquête des prairies inondables

Enjeu

- Le centre d'éducation au territoire : un enjeu citoyen
- Entretien avec Gilles Tudal, inspecteur de l'Éducation nationale
- Entretien avec Philippe Gervot, président de la commission éducation au territoire

En bref...

- Le groupe de coordination du Parc
- Les écotrophées : un concours pour valoriser la Brière et ses habitants
- Partenariat Parc-Crédit Mutuel : le mot du nouveau président de la Fédération du Crédit Mutuel
- La Marque-Parc : pour quoi faire ?

À lire... à écouter

Vie sauvage

- L'ibis sacré : un oiseau pas si sacré

Découverte

- Balade en vélo : partez à la rencontre des plus belles chaumières

Le coin des enfants

Agenda

Semestriel gratuit édité par le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière - BP 3 - 44720 Saint-Joachim
Tél. 02 40 91 68 68 - Fax 02 40 91 60 58
e-mail : info@parc-naturel-briere.fr
site internet : www.parc-naturel-briere.fr

Numéro 13 - dépôt légal nov. 2006 - ISSN 1624-4931 tirage : 40 000 ex.

Comité de rédaction : Charles Moreau, Marc Justy, Bernard Clouet, Danielle Rival, Bernard Guheneuf, Tiphaine Thudor. Directeur de publication : Bernard Guheneuf. Rédactrice en chef : Tiphaine Thudor. Ont participé à la rédaction de ce numéro : Jean-Yves Bernard, Anne-laure Blouet, Patrick Bonnet, Laurent Béliet, Jean-Patrice Damien, Bernard Guheneuf, Jacques Hedin, Marie-Hélène Lamourec, Aurélie Launay.
Photos : L. Béliet, J.-Y. Bernard, P. Bonnet, A. Boulet, J.-P. Damien, R. Raffin, J.-P. Saliou, M. S., T. Thudor, PNRB.

Conception graphique / maquette : **outramer**
Impression : Top Imprimerie - Parc d'activités de Treillières
BP 4329 - 44243 La Chapelle-sur-Erdre Cedex.

Merci à Philippe Gervot, Gilles Tudal et Alain Têtedoie pour leur participation à ce numéro.

Journal **du Parc**

Éditorial



DANIELLE RIVAL

Secrétaire du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Brière.
Conseillère Régionale, maire de Batz-sur-Mer.

Le Parc naturel régional de Brière appartient à un réseau national qui compte aujourd'hui 44 Parcs créés. Chacun d'entre eux a basé son projet de territoire sur un document que nous appelons charte et auquel nous faisons régulièrement référence.

Créé en 1970, le Parc naturel régional de Brière a déjà révisé 2 fois sa charte, la dernière fois en 2001. Compte tenu que la durée de vie de ce document est de 10 années, et que l'échéance est fixée en juin 2011, nous sommes donc à ce jour à mi-parcours de l'application de la charte. C'est pourquoi les élus de Brière se sont attachés à faire un bilan de ce qui avait été réalisé depuis 5 ans

et à mesurer le programme qui reste à accomplir avant 2011. Ce Journal du Parc évoque un certain nombre de dossiers d'actualités qui figurent précisément dans notre charte mais, compte tenu que l'activité du Parc est intense dans tous ses domaines d'intervention, il ne peut être exhaustif.

Pour ma part, dans cet éditorial, j'ai souhaité mettre en exergue quelques actions du Parc qui me semblent particulièrement importantes pour le territoire. Le Parc s'est beaucoup investi, aux côtés de la Chambre d'Agriculture, de la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière et des éleveurs sur les Contrats d'Agriculture Durable (CAD) en zone humide et particulièrement l'an passé sur un CAD concernant le marais indivis de Brière. De même, la reconquête des prairies humides, engagée particulièrement sur la commune de Saint-Joachim, et qui figurait au contrat de Parc, devrait trouver son prolongement sur d'autres secteurs du Parc dans le cadre de la convention passée en 2006 avec la Chambre d'Agriculture. Ce sont là deux actions emblématiques pour soutenir l'élevage en zone humide, qui est une activité économique mais aussi un gage de la conservation des paysages et de la qualité écologique des milieux.

Le Parc a également accepté d'être animateur d'un C.R.E.Z.H. (Contrat de Restauration et d'Entretien des Zones Humides) auquel participeront les communes et les gestionnaires des marais et cela permettra dans le futur d'avoir une politique globale de gestion des milieux aquatiques.

Le Parc coordonne la lutte contre les espèces invasives et particulièrement cette plante envahissante que nous connaissons tous, la Jussie, contre laquelle gestionnaires de marais et communes se mobilisent.

Enfin, l'étude sur la faune piscicole, particulièrement axée sur 2 espèces (le brochet et l'anguille), confiée à l'université de Rennes sur 3 années, va s'achever fin 2006. A l'appui de ce document, diverses réunions seront organisées avec les organismes et associations concernées pour étudier les dispositifs à mettre en place en faveur de la faune piscicole.

Pour ce journal n° 13, le comité de rédaction a choisi comme thème de la rubrique enjeu : l'éducation au territoire. Avec le Centre d'Éducation au Territoire de Kerhinet et divers autres équipements à vocation éducative, comme notamment la Réserve Pierre Constant à Saint-Malo-de Guersac, le Parc accueille de nombreux scolaires et étudiants tout au long de l'année. L'action éducative du Parc s'intègre parfaitement avec les programmes scolaires en application de la convention passée avec l'Éducation nationale en 1999. L'éducation au territoire est bien une des missions majeures des Parcs, que le Parc de Brière pour sa part exerce depuis sa création et qui est plus que jamais considérée par les responsables du Parc comme une priorité pour les prochaines années.



Tous contre la jussie



La jussie est emmenée sur un site d'élimination

Ce slogan résume assez bien les multiples initiatives engagées en 2006 pour arracher cette plante qui envahit nos marais. Les élèves de quinze classes briéronnes ont relevé leurs manches sur le plat de Bréca, en mai dans le cadre de Parc en Fête. En juin, huit jeunes écovolontaires allemands accueillis par le Parc et douze élèves de LEP de Guérande ont libéré dans le secteur du Nezyl un kilomètre de canal totalement envahi. Ces deux initiatives ont été encadrées par les animateurs pédagogiques du Centre d'Éducation au Territoire de Kerhinet. En juillet, une vingtaine de courageux bénévoles sont intervenus une matinée sur Bréca...

L'opération la plus importante a été réalisée par huit personnes recrutées par la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière qui, durant quatre mois cet été, ont arraché plus de quarante tonnes de Jussie. Le Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique du Bassin du Brivet, en collaboration avec les communes de La Chapelle-des-Marais et de Sainte-Reine-de-Bretagne, est intervenu dans le marais de la Boulaie. Saint-Joachim et Missillac se sont également engagés dans des opérations d'élimination de la plante. Sans oublier les usagers anonymes (encore trop peu nombreux) qui s'efforcent de préserver leur patrimoine. Le Parc de Brière, quant à lui, participe à la lutte contre la Jussie en établissant la cartographie de la plante, en soutenant les démarches des gestionnaires, en assurant une coordination des actions sur le territoire et en recherchant des solutions pour l'avenir. Le combat n'est cependant pas gagné et les efforts de tous sont à poursuivre.

La reconquête des prairies inondables

Comme toute zone humide, le marais de Brière n'échappe pas au processus naturel de l'évolution des milieux. Celle-ci se traduit par un comblement inexorable et une fermeture progressive entraînant une modification des paysages : prairies et piardes régressent, buttes et roselières se boisent et les Carex progressent (plante poussant en touradons appelé en Brière : bosse de laïche, yoche...). Préserver les prairies humides naturelles, c'est avant tout encourager et soutenir les agriculteurs-éleveurs à maintenir leurs pratiques de fauchage et de pâturage extensif sans lesquelles ces milieux ne pourraient subsister. La mise en œuvre locale depuis les années 90 des MAE (mesures agro-environnementales) par les organismes agricoles a ainsi été aidée par le Parc naturel régional. D'abord principalement axées sur les marais privés, ces aides compensatoires ont pu être appliquées dans le cadre d'un contrat collectif sur les plats et buttes du marais indivis. Limitées à 5 ans, ces mesures ne permettront une agriculture durable que si elles deviennent pérennes. Pour lutter contre le Carex et favoriser ainsi le retour du pâturage et de la fauche, des opérations de broyage, de fauchage, de tassement, ont ainsi été expérimentées sur plusieurs sites en Boulaie et dans le marais indivis. Réalisées à l'initiative des gestionnaires des marais, du Parc ou d'associations d'éleveurs elles ont le plus souvent nécessité des fonds de l'État, des collectivités, mais ont aussi été permises par le mécénat d'entreprises locales telles : l'entreprise Charrier de Montoir-de-Bretagne, ou Ravalet de Fay-de-Bretagne qui ont gracieusement mis à disposition leurs engins.

Un exemple de parcelle restaurée



Mai 2004



Printemps 2006



Automne 2006

Actualités

Des artisans chaumiers dignes de confiance

Sur le territoire briéron, les chaumières relèvent d'une architecture traditionnelle fortement ancrée dans l'identité du territoire. Une subvention est d'ailleurs attribuée grâce à des fonds de la Région des Pays de La Loire aux propriétaires de chaumières souhaitant les restaurer dans le but de conserver une qualité architecturale.

Le Parc, en partenariat avec les couvreurs chaumiers locaux mais aussi avec la Chambre de Métiers de Loire-Atlantique vient d'élaborer : « un contrat de confiance », s'appuyant sur le cahier de référence de l'association des couvreurs chaumiers de France. Ce document vise à valoriser une démarche globale de qualité lors de l'intervention des artisans couvreurs par le biais de l'attribution aux entreprises de la marque Parc naturel régional.

Ses objectifs essentiels sont d'inciter les artisans à utiliser des méthodes respectueuses du patrimoine architectural, de valoriser le savoir-faire spécifique des artisans de Brière et de s'engager sur le respect d'un guide de bonnes pratiques de l'activité professionnelle.

ZOOM
sur les projets fédérateurs



Collecte d'écrevisses de Louisiane (Bréca, mai 2006)

Depuis la rentrée scolaire 2005, l'équipe éducative du Parc propose aux établissements scolaires le projet « Education aux patrimoines et développement durable ». De cette manière, les élèves appréhendent les milieux d'eaux douces, saumâtre ou maritime et les modes d'exploitation de la nature par l'homme. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir une meilleure connaissance de leur environnement et d'agir pour son développement durable. En 2006, 250 élèves, du primaire au lycée, conscients des richesses mais aussi de la fragilité des zones humides du territoire, ont participé à un chantier de collecte d'espèces invasives, contribuant ainsi à la préservation de ces espaces menacés. Dans leur travail, une place importante a également été réservée à l'expression artistique (croquis de terrain et expositions).



Regards d'enfants sur le Brière (Herbignac, mai 2005)

Le Parc : un territoire fragile à protéger dès le plus jeune âge

L'« éducation à l'environnement pour un développement durable » est l'une des missions des Parcs naturels régionaux depuis leur création en 1967. Au cours de l'été 2004, les instructions officielles de l'Education nationale rappellent l'importance de cette mission dans la formation initiale des élèves, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité.

Des objectifs communs pour une mission partagée

Axe 12 de la charte du Parc: « chaque enfant scolarisé sur le territoire devra, au cours de son parcours éducatif, à l'école ou au collège, avoir travaillé sur son environnement proche ».

Dans cette perspective, le Parc naturel régional de Brière et ses partenaires s'investissent dans une éducation pour tous en développant des actions originales. Elles se déclinent en trois principaux objectifs pédagogiques :

1 - Découvrir son environnement proche

Pour développer ces apprentissages de découverte, le Parc a créé le Centre d'Education au Territoire dans le village de Kerhinet (Saint-Lyphard), la Maison de l'Eclusier et la Réserve Pierre Constant (Saint-Malo-de-Guersac) ainsi que La Chaumière Briéronne et la Maison de la Mariée sur l'Île de Fédrun (Saint-Joachim). L'acquisition de connaissances sur les paysages du territoire et les espèces qui les peuplent est un préalable indispensable permettant d'une part, d'appréhender la vie dans toute sa diversité, d'autre part de prendre conscience des richesses du patrimoine local (habitat, fours à pain, mares, puits, croix, mégalithes, ...).

2 - Comprendre la complexité de l'environnement

Les références à l'histoire permettent de comprendre le rôle de l'homme et la diversité des facteurs qui induisent l'évolution de son territoire. Appréhender la place de l'homme dans son environnement, c'est s'intéresser au maintien harmonieux des paysages mais aussi aux ruptures ou aux déséquilibres qu'il occasionne.

3 - Agir dans son environnement,...

La mise en réseau de classes autour de projets fédérateurs liés à l'actualité du Parc débouche sur des opérations de valorisation des travaux d'élèves, moments forts porteurs de sens.

... c'est induire chez les jeunes, par des actions exemplaires et communicables, des comportements d'écocitoyens responsables de leur environnement.



Une classe de CM2 dessine l'allée couverte de Kerbourg



A la découverte de l'infiniment petit au laboratoire de Kerhinet



De la connaissance du passé



à la compréhension du présent



une démarche pédagogique au service de l'éducation des jeunes

Le Parc : un territoire d'expérimentation...

Face au problème préoccupant de l'invasion des marais par des espèces exotiques introduites, l'équipe éducative et ses partenaires (Commission Syndicale de Grande Brière Mottière, éco-volontaires allemands et élèves du LEP de Guérande) organisent des actions visant à sensibiliser les habitants du Parc : depuis 2004, l'accueil de jeunes européens en service volontaire a permis la réalisation d'un chantier d'arrachage de la Jussie au mois de juin dernier.

... et d'ouverture vers les autres

Terre d'accueil et de découverte, le Parc naturel régional de Brière s'appuie sur les compétences de professionnels pour proposer des approches sensibles et originales : observations naturalistes et démarches artistiques sont proposées aux publics amateurs d'espaces préservés. Des séjours d'initiation (dessin et aquarelle ou, plus récemment de photographie), permettent au plus grand nombre d'appréhender les richesses naturelles et patrimoniales de la Brière.

Pour développer sa mission éducative, le Parc s'appuie également sur le réseau national de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, lieu d'échanges et de confrontations d'expériences. Sur le territoire de Brière, les nombreuses actions menées par d'autres structures en matière d'éducation à l'environnement soulignent aussi l'importance des enjeux et la nécessaire mise en œuvre de démarches communes et partenariales.

Pour tous renseignements :
Centre d'Education au Territoire,
Village de Kerhinet, Saint-Lyphard.
Tél. 02 40 61 94 06.
www.parc-naturel-briere.fr
e-mail : education@parc-naturel-briere.fr

A l'affût des petites bêtes de la prairie (stage photo, mai 2006)



Rencontre avec Gilles TUDAL, inspecteur de l'Education nationale sur la circonscription de Pont-Château Brière, nouvellement arrivé dans la région.

Monsieur l'inspecteur, comment s'articule l'action pédagogique du Parc avec les objectifs éducatifs de l'Education nationale ?

L'Education nationale et le Parc de Brière ont signé une convention de partenariat depuis maintenant 7 ans. Si aujourd'hui, l'éducation au territoire ne constitue pas une discipline d'enseignement en tant que telle, elle a sa place dans les programmes ; il est donc souhaitable que les enseignants soient sensibilisés à cette forme de partenariat.

L'offre éducative et pédagogique du Parc naturel régional répond tout à fait aux attentes de l'école. C'est pourquoi, en amont, nous mettons en place, en collaboration avec l'équipe éducative du Parc, des formations destinées aux enseignants afin de leur faire découvrir les pistes pédagogiques pour accompagner leurs élèves dans l'éducation à l'environnement. Plus concrètement, il est toujours intéressant de s'appuyer sur les ressources locales. Dans cette région, nous avons la chance de bénéficier d'une infrastructure comme le Parc naturel régional pour développer cette éducation à la fois environnementale, culturelle, scientifique et plus largement, citoyenne. En effet, si l'on veut éduquer et sensibiliser nos élèves pour qu'ils portent un regard éclairé sur la notion d'environnement durable, la démarche de projet doit être privilégiée. Découvrir son environnement proche, le connaître, l'apprécier, permettent aux élèves d'en mesurer les richesses, mais aussi la fragilité, et donc de réfléchir aux moyens de le préserver. C'est dans ce sens que nous travaillons avec le Parc et c'est bien là le rôle de l'école.



Rencontre avec Philippe GERVOT, président de la commission Education au territoire

Pourquoi avoir créé une commission, quel est son rôle, Qui y participe ?

Née au printemps 2004, de la volonté du Président Charles MOREAU, la commission éducation au territoire s'est fixée comme ambition de fortifier l'identité des habitants du Parc, et de valoriser un trait de caractère de la Brière qui tient à son équilibre entre l'homme et la nature. La commission réunit des élus, des techniciens du Parc ainsi que des représentants de l'Education nationale. Elle valide les actions éducatives proposées par les animateurs pédagogiques du Parc, et s'attache à améliorer les conditions d'accueil des publics.

Comment développer un comportement citoyen qui puisse contribuer à répondre aux enjeux considérables de notre société en matière d'environnement ?

Il est utile de rappeler la sagesse de nos anciens illustrée par ce proverbe indien qui nous incite à respecter la nature: « Tu ne possèdes pas la Terre de tes ancêtres, tu l'empruntes juste à tes enfants ». Cette conscience a longtemps été transmise en héritage, de génération à génération... Aujourd'hui, nos modes de vie fragilisent cette forme de transmission, et la complexité des enjeux liés à l'environnement rend difficile son accès. Devant cette situation, le Parc joue un rôle d'éclairage. La spécificité de son territoire, son histoire et son cadre naturel servent de support à l'acquisition de connaissances et au développement d'un comportement respectueux. Celui-ci qualifié d'éco citoyen ne se décrète pas mais se cultive. En Brière, son accès est possible par l'apprentissage de gestes simples proposés au sein du Centre d'Education au territoire de Kerhinet. Parallèlement au savoir qui y est dispensé, on y apprend à être aux « petits soins » de la planète, et à se sentir responsable de son avenir.

En bref...



Le groupe de coordination avec le directeur (manque sur la photo P. Gervot et M. Justy).

Des restaurateurs et promeneurs en chaland de Marque

Le séminaire organisé les 21, 22 et 23 novembre en Presqu'île de Guérande par l'Association nationale des Sites Remarquables du Goût a donné l'occasion au réseau des restaurateurs bénéficiaires de la marque Parc de présenter leur intérêt pour cet outil de valorisation des services et produits des territoires de Parcs et de faire découvrir quelques uns de leurs spécialités d'automne.

La marque Parc se différencie des signes officiels de qualité tels que les AOC ou les labels et s'inscrit dans une autre logique. Il s'agit d'une marque collective, propriété du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, déposée à l'INPI, dont les Parcs naturels régionaux sont les garants. Elle permet d'identifier le produit ou le service aux valeurs fortes des Parcs en s'appuyant sur les références des consommateurs. Les activités bénéficiaires doivent justifier de critères précis qui traduisent les valeurs de développement durable des Parcs. Les chartes qualité mettent en avant par exemple la contribution des entreprises à la valorisation du patrimoine bâti, du patrimoine naturel, de l'identité culturelle, leur participation aux démarches de mises en réseaux... 33 Parcs français proposent des produits, services ou savoir-faire marqués, près de 500 entreprises sont ainsi concernées par la démarche.

En achetant les prestations des entreprises marquées, les clients sont invités à être partie prenante du projet de développement durable du territoire.

Lorsque l'entreprise se l'approprie, la marque Parc devient ainsi un véritable outil de développement local capable de renforcer ses liens avec le territoire et son tissu économique.

Pour connaître l'actualité des bénéficiaires de la marque du Parc naturel régional de Brière, nous vous invitons à consulter la rubrique tourisme sur www.parc-naturel-briere.fr. En ce moment, les chefs des dix auberges marquées vous invitent à découvrir leur carte d'automne.



La remise des insignes 2006 de la « marque Parc » : le 19 juin dernier



Le groupe de coordination

Le groupe de coordination du Parc est constitué de Charles Moreau, président, de Marc Justy et Bernard Clouet, vice-présidents, de Danielle Rival, secrétaire ainsi que des sept présidents des commissions, Michèle Picaud pour la culture, Adeline L'Honen pour les finances, Philippe Gervot pour l'éducation au territoire, Jacques Lambert pour le développement économique, Jean-Louis Fréchet pour l'aménagement du territoire, Gérard Leray pour la protection et la gestion du milieu naturel et enfin Jacques Cochy pour l'agriculture.

Une réunion du bureau du Parc (cf. journal n°12) sur trois est élargie aux sept présidents des commissions (on l'appelle alors dans la réunion du groupe de coordination). Cette réunion élargie permet aux présidents des commissions d'informer les membres du bureau et leurs collègues de l'avancée de leurs dossiers, des réunions envisagées, ou des difficultés rencontrées. C'est cette même structure qui examine aussi les dossiers des aménagements prévus ainsi que les documents d'urbanisme afin d'exprimer l'avis officiel du Parc par délégation du Conseil d'Administration.

Ecotrophées

Parc-Crédit Mutuel

Un concours pour valoriser La Brière et ses habitants.

Le Parc naturel régional de Brière organise chaque année les Ecotrophées en partenariat avec le Crédit Mutuel de Loire Atlantique. Ce concours, destiné à récompenser des initiatives exemplaires en matière de préservation ou de valorisation du territoire se décline en 3 catégories.

LES LAURÉATS 2006

Catégorie 1 : La valorisation de chaumière 1^{er} prix M. et Mme Fouasson, Saint-Joachim, 2^e prix M. et Mme Wysocka, La Chapelle-des-Marais et 3^e prix M. et Mme Le Ménager, Saint-Lyphard.

Catégorie 2 : projet réalisé par un jeune/ un groupe de jeunes/scolaires. 1^{er} prix Ecole primaire Sainte-Thérèse, La Chapelle-des-Marais et 2^e prix Lycée agricole Jules Rieffel.

Catégorie 3 : action exemplaire en faveur de l'environnement et des paysages émanant d'un particulier, d'une association, d'une collectivité ou d'une entreprise.

Un seul prix : Association Les marinières de Brière et du Brivet pour la construction d'un blin. Les prix ont été remis aux gagnants à l'occasion de Parc en Fête.

Vous pouvez vous aussi participer au concours en 2007.

Règlement à retirer à La Maison du Parc, île de Fédrun à Saint-Joachim ou a.launay@parc-naturel-briere.fr
Date limite de dépôt des dossiers de candidatures le 30 mars 2007

Remise des prix.



Un nouveau président pour le Crédit Mutuel

Depuis juin, M. Bernard Morisseau (Journal n°7) a laissé sa place à M. Alain Têdoie pour la présidence de la fédération du Crédit Mutuel LACO. Celui-ci a bien voulu s'exprimer dans le journal du Parc pour évoquer le partenariat Parc-Crédit Mutuel.



Maraîcher depuis 1984, je suis très attaché à la terre. J'ai tout d'abord travaillé dans l'exploitation familiale, puis très vite, je me suis intéressé au commerce de la mâche en barquette. Aujourd'hui l'entreprise « Nanteurop » que je dirige est une coopérative d'associés qui emploie 250 personnes et produit 6 000 tonnes de mâche. C'est une société leader dans le maraîchage Nantais. En fait, je suis à la fois producteur, industriel et commerçant. C'est un travail de toute une époque, ce qui me permet de consacrer du temps au Crédit Mutuel dont, je suis sociétaire depuis 15 ans. C'est en 2004 que je suis arrivé à la vice-présidence de la fédération. En entrant dans le milieu bancaire, je souhaitais découvrir à la fois cet univers mais également avoir une représentation du tissu local. Le Crédit Mutuel est une banque de proximité qui correspond bien à mes attentes. Avec les partenariats que nous engageons, nous souhaitons vivement être implantés dans le tissu local que ce soit à travers les initiatives ou les animations. Le Parc de Brière offre à tout un territoire des richesses à la fois culturelles, environnementales. C'est donc naturellement que nous sommes partenaires car ce sont des valeurs que nous défendons. En échangeant ensemble nos connaissances, nous pouvons impulser des projets comme les écotrophées, Parc en Fête, le conte, les marchés aux produits du terroir... que nous soutenons vivement car ces initiatives ont pour but de valoriser et de mettre en exergue tout un territoire et ses habitants. Notre mission est d'accompagner le développement durable à travers des relations de proximité.

À lire, à voir



Voix de tourbe et de sel

Après "La Trace", après "Et puis...", le trio "Voix de Tourbe et de Sel" prépare pour la fin de l'année, son troisième CD : "Au fil du temps, Adélaïde..." Ce nouvel album, comme le précédent, contient deux CD. Le premier se partage les chansons d'Annie Roux et de Guy Nicolleau, dont les textes sont inspirés de la Brière, de la mer et de la presqu'île de Guérande. Dans le second, Paul Burban vous fera découvrir de nouveaux contes philosophiques et poétiques.

Vous pouvez réserver ce nouveau CD de suite, en souscription à 15 € au lieu de 18 € auprès d'Annie au 02 40 53 15 40 ou de Guy au 02 40 45 51 25.



Les marais de Brière se mettent en carte !

A partir d'éléments retrouvés dans le plan cadastral de 1841 notamment, la carte du marais indivis, mise à jour en 2005, recense les lieux-dits sous leurs anciens noms, tous les plans d'eau, buttes, réserves, limites communales, charreaux, coulaines... des marais de Brière.

15 €, disponible à l'association des pêcheurs de Grande Brière Mottière, à l'initiative de cette carte. Tél. 02 40 88 46 52 ou 02 40 88 08 06



Ouvrage Aestuarium

Quelque trente auteurs et scientifiques proposent, à travers des articles de fond, une lecture sur la problématique des zones humides dans les Parcs naturels français et étrangers. Un ouvrage à la fois scientifique et ethnologique qui permet d'appréhender ce thème d'après plusieurs points de vue.

Ouvrage en souscription. Disponible début 2007. Pour plus de renseignements contactez la maison du tourisme de Brière. Tél. 02 40 66 85 01



Choisir les arbres et arbustes pour nos paysages de Brière

Un guide sur les essences locales, réalisé par les techniciens du Parc qui donne des techniques et quelques bons conseils de plantation.

Gratuit. Disponible en ligne www.parc-naturel-briere.fr

Vie sauvage



Pas si sacré l'Ibis

nom français : Ibis sacré
nom latin : *Threskiornis aethiopicus*
répartition originelle : Egypte (disparu depuis 1850), Afrique du Nord (disparu depuis 1964)
taille : 70 cm (65-75)
envergure : 118 cm (112-124)

Nourriture : surtout les insectes mais aussi les poissons, batraciens, reptiles, mammifères, œufs, graines d'oiseaux, mollusques...

Reproduction : en colonie dans des arbustes en compagnie d'autres espèces (hérons, cormorans, spatules) ou au sol sur les îles des fleuves.

Répartition actuelle : colonise les zones tropicales et subtropicales dans notre aire de répartition (aire paléarctique). Colonise l'ouest français et le sud est depuis 1980.

A partir des premiers couples importés par les propriétaires du Parc de Branféré (Morbihan) dans les années 1970, cette espèce a progressivement colonisé l'ouest atlantique. En 2004, l'estimation de la population nicheuse était de 300 couples en Loire-Atlantique, printemps 2005, une colonie s'installe sur l'île de Bilho (Estuaire Loire). Cet oiseau devient un réel problème pour plusieurs raisons : tout d'abord, en dortoir ou en colonie, les fientes (comme celles du cormoran) attaquent les arbres (résineux surtout) et les font mourir en un ou deux ans. Ensuite, dans le Morbihan, les oiseaux passent régulièrement des décharges aux tas d'ensilages avec tous les risques sanitaires que cela suppose. Enfin les cas de prédation sur les œufs ou les jeunes oiseaux coloniaux à forte valeur patrimoniale se multiplient avec l'augmentation du nombre d'Ibis. Malgré la réticence de certains naturalistes, le Conseil national de protection de la nature en 2005, puis le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel des Pays de La Loire, votent à l'unanimité pour l'éradication de l'espèce. A ce jour, l'arrêté préfectoral fixant les modalités des outils d'éradication est en cours d'élaboration.



Découverte Escapade

En vélo découvrez l'architecture briéronne et partez à la rencontre des plus belles chaumières et de ces paisibles villages, aux consonances bretonnes.

Distance : 17 km

Durée : 3 heures

Départ : Parking de Kerhinet à Saint-Lyphard

D Départ : quitter le parking en prenant la route vers la gauche. 500m plus loin, prendre à droite.

1 Au village de Kerveloche, prendre à gauche, puis, au niveau du four à pain, à droite

2 Au village du Crutier, prendre à droite, remonter vers Kerbenet. Au stop, tourner à gauche : traversée de l'étang

3 A Cogea, prendre à gauche, direction Sandun. Au stop, continuer tout droit et rejoindre Bréca, puis le Brunet.

4 Au stop, tout droit puis première à droite au Crupien. Passer le carrefour, puis à la croix remonter à gauche vers Kerdanaitre.

5 Au Crugo, prendre à droite. Traverser Kergradet et tourner à droite après la mare. Aux quatre chemins, prendre la direction de Keralio.

6 Au stop, rejoindre Kerlo puis tourner à gauche. Continuer tout droit, passer Kermouraud.

7 A Kerbourg, prendre la deuxième à droite, traverser la D51 et rejoindre la Madeleine.

8 Au stop, prendre à gauche puis tourner 2 fois à gauche pour remonter vers Kervinche.

9 Au stop, prendre à droite pour rejoindre Kerhinet.



Aire de pique-nique

Promenade en chaland

Soyez prudent

Jeu / concours

Pour participer au jeu-concours de ce numéro, il faut reporter dans l'ordre les lettres correspondant aux bonnes réponses sur le coupon réponse ou sur papier libre. Ecris le mot mystère en lettres capitales et inscris ton nom, prénom, âge et adresse et fais le signer à tes parents.

Ta réponse doit être envoyée avant le 29 décembre 2006 à l'adresse suivante : Parc naturel régional de Brière — jeu-concours - BP3 - 44 720 Saint-Joachim

Question

Quel est le nom de ce papillon dont la chenille urticante a provoqué de douloureuses piqûres cet été ?

Lequel de ces mammifères est originaire d'Amérique du Sud ?

La belette *rec* Le putois *cer*
Le ragondin *lit* Le sanglier *til*

Lequel de ces paysages ne trouve-t-on pas dans les marais briérons ?

La prairie inondable *bet* La dune *hos*
La roselière *roc* La pierde *iso*

En quelle saison, la tourbe était-elle coupée dans les marais briérons ?

Au printemps *te* En été *ie*
En automne *le* En hiver *at*

Parmi ces 4 empreintes, retrouve celle de la loutre :



Laquelle de ces activités n'étaient pas une spécialité des artisans briérons ?

La poterie *cu* La vannerie *da*
La joaillerie *ad* Le tissage *mo*

Parmi ces 4 engins de pêche, lequel n'est pas utilisé dans les marais de Brière ?

La bosselle *re* La fouine *ta*
Le casier *ra* Le carrelet *te*

Parc naturel régional de Brière • Jeu concours • BP3 - 44720 Saint-Joachim

LA _____

Nom _____ Prénom _____ Âge _____
Adresse _____ Signature des parents _____

Concours ouvert aux enfants de 6 à 14 ans. Seul 1 bulletin de participation par enfant sera accepté. Les gagnants seront désignés par tirage au sort. Règlement disponible à la maison du Parc - Tél. 02 40 91 68 68

Agenda

Les grands rendez-vous culturels

Du 11
au 16 mai 2007
2^e édition de

Parc en fête

conte

Soirée contes et remise des prix du 9^e concours d'écriture de contes en Brière le 24 novembre à 20h30, espace La Garenne, Missillac

« A quelques pas d'elle », le 30 janvier à 20h30 à Athanor, Guérande
« La tas », dès 3 ans, le 4 fév. à 16h à l'espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard

concerts et spectacles

Geoffroy Tamisier Trio, le 14 nov. à 20h30 à Athanor, Guérande
« Ricardo et les ziko's », dès 2 ans, le 18 nov. à 15h à l'espace culturel Sainte-Anne à Saint-Lyphard

9^e nuit du swing, le 18 nov. à 21h, à Atlantia, La Baule
Chanson plus bifurquée : « Poum », le 25 nov. à 21h à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais

Spectacle de clowns « Noël avec Jacques Francini », le 20 déc. à 15h à l'espace La Garenne, Missillac

Emily Loiseau, le 19 janv. à 21h à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais
« Chesseloup » et « Lavesqo, musique du monde », le 26 janv. à 20h30 à l'espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard

Daby Touré, le 27 janv. à 21h à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais
Limousine, le 8 fév. à 20h30 à Athanor, Guérande

Kek lang, le 17 fév. à 20h30 à Athanor, Guérande
« Dances et légendes du monde », le 24 fév. à 20h30, à Atlantia, La Baule

Art Mengo, le 3 mars à 21h à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais
« Marie des grenouilles », dès 7 ans, le 8 mars à 20h30 à Athanor, Guérande

« L'Art scène », le 24 mars à 20h30 à l'Espace La Garenne, Missillac
« Henri, Léon et les autres », le 14 avril à 20h30 à l'Espace La Garenne, Missillac
Balbino Medellin, le 14 avril à 21h à Athanor, Guérande

théâtre

9^e nuit du swing, le 18 nov. à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac
Slimane Benaïssa : « Les confessions d'un musulman de mauvaise foi », le 18 nov. à 20h30 à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais
et le 22 déc. à 20h30 à Athanor, Guérande

« Moins Deux », le 25 nov. à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac
« Le jeu de Moi », le 9 déc. à 20h30 à l'espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard
« Le jeu de la vérité », le 9 déc. à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac
« Dans ma maison de papier j'ai des poèmes sur le feu », dès 7 ans, le 10 janv. à 15h à Athanor, Guérande

« Boeing, Boeing », le 14 janv. à 15h à l'espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard
« BB Babilis », dès 3 ans, le 24 janv. à 16h à Athanor, Guérande

« Espèces menacées », le 27 janv. à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac
« Si c'était à refaire », le 10 fév. à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac

E.T.E. : « La reine des couleurs », dès 5 ans, le 11 fév. à 16h à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais

« Lily et Lily », le 17 fév. à 20h30 et le 18 à 15h à Atlantia, La Baule-Escoublac
« Quand on a que... l'hymne à l'amour », le 17 fév. à 20h30 à l'Espace La Garenne, Missillac

« Le Roi sans tête », dès 5 ans, le 21 fév. à 15h à l'espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard

« Le main du Guérisseur », Les Rendez-vous du Théâtre amateur, mars 2007 à l'espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard

« 7 fois dans ta bouche », le 2 mars à 20h30 à Athanor, Guérande
« Stationnement alterné », le 3 mars à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac

« Piaf, une vie en rose et en noir », le 17 mars à 20h30 à Atlantia, La Baule-Escoublac

Philippe Avron, le 21 mars à 20h30 à Athanor, Guérande et le 24 mars à 20h30 à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais

Cie Maryse Delente « Merci pour tout », le 27 mars à 20h30 à la salle Krafft, La Chapelle-des-Marais

« Lambeaux », le 30 mars à 20h30 à Athanor, Guérande

événement

Opération « 1 arbre, 1 vie », le 25 nov. de 14h à 16h, La Madeleine de Guérande.

stages photos et aquarelles,
organisés par le Parc naturel régional de Brière.
Renseignements au 02 40 66 85 01